

**VOUS SOUHAITEZ DEVELOPPER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ?
REJOIGNEZ-NOUS !**

SAINT-DENIS 2026

- **du vendredi 11 décembre 2026 au mardi 22 décembre 2026**
et/ou
- **du jeudi 24 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027**
Sur le parvis de la Basilique royale de Saint-Denis (93)

Appel à candidature des exposants

Produits régionaux alimentaires et non alimentaires artisanaux uniquement

Vous êtes artisan, commerçant, agriculteur ou autre ? Vous souhaitez présenter votre / vos produit(s) ou votre/vos animation(s) sur les Foires de Noël de Saint-Denis 2026, alors n'hésitez plus ! Vous avez jusqu'au **31 juillet 2026** pour nous proposer votre candidature. Vous pouvez nous contacter dès maintenant pour tout renseignement.

PRESENTATION DU MARCHE DE NOEL

- **Descriptif**

Le marché de Noël de Saint-Denis réunit désormais une centaine d'exposants artisans et créateurs dans des domaines aussi variés que la bijouterie, le textile, la céramique, le verre, la sérigraphie, le commerce équitable, et des artisans producteurs de produits alimentaires.... Au fil des ans, de nombreuses démonstrations ont été proposées comme la taille de la pierre, la gravure, la dorure, la restauration de tableaux et de tapis, la mosaïque, la cuisine et la pâtisserie... le tout rythmé par des animations musicales et théâtrales, de nombreuses mises en lumière et activités foraines, pédagogiques (manèges, patinoire de glace, ferme pédagogique, animations musicales et visuelles, village du Père Noël...).

Ce marché investit l'espace public devant la Basilique et l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et est en lien direct avec le Marché de Saint-Denis, 1^e marché d'Ile de France (près de 120 000 clients par semaine) pour générer une attraction régionale.

- **Valeurs défendues**

L'ADN du marché réside dans la défense de valeurs fortes telles que :

- Le savoir-faire et authenticité
- Le partage et transmission
- L'approche économique durable et écoresponsable
- La coopération économique et les initiatives mutualisées
- La valorisation des circuits courts et de l'agriculture urbaine et/ou bio

Attention : votre offre se doit de répondre à ces valeurs

- **Attractivité du lieu**

Au pied de la Basilique de Saint-Denis et de l'Hôtel de Ville, le pôle bénéficie d'une position stratégique avec :

- Un flux de plus de 4,5 millions de consommateurs/an
- Plus de 900 cellules commerciales sédentaires
- Un marché de 300 commerçants qui draine près de 120 000 clients par semaine
- 10 000 salariés en centre-ville, 60 000 à proximité
- 23 000 étudiants à l'Université Paris 8 et 3 000 étudiants à l'IUT de Saint-Denis (Université Paris 13) en centre-ville.

En termes d'accessibilité, Saint-Denis et son centre-ville bénéficient d'un réseau de transports exceptionnel, qui constitue un nœud de connexions majeur sur le nord de Paris :

- 2 stations de métro sur la ligne 13
- 3 lignes de tram : T1, T5 et 68
- 1 gare RER
- 2 000 places de parking
- Desservi par l'A1 et l'A86

▪ **Dates de l'évènement (2 périodes au choix)**

✓ **1ère période** : du vendredi 11 décembre 2026 au mardi 22 décembre 2026

- Les samedis et dimanches de 10h00 à 20h00
- Du lundi au vendredi de 12h00 à 20h00

✓ **2e période** : du jeudi 24 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027

▪ **Lieu de l'évènement**

Sur un périmètre de près de 10 000 m², regroupant différentes polarités (commerces, artisanat, métiers d'art, démonstrations/ateliers, animations festives et ludiques...) :

- Place Victor Hugo (*Parvis de la Mairie et de la Cathédrale Basilique*)
- Rue de la Légion d'honneur
- Rue du Cygne
- Rue de la Boulangerie
- Parc Pierre de Montreuil

▪ **Matériel mis à disposition**

La ville de Saint-Denis met à disposition pour chaque exposant et pendant toute la durée de la manifestation :

- Des tentes de 3x3m ou de 6x3m avec plancher au sol, chauffage radian au plafond, et guirlandes extérieures* ;
- Une enseigne nominative sur chaque stand ;
- De l'électricité et éclairage ;
- A minima 2 tables (environ 1,70m X 0,70m) et 2 chaises ;
- D'un site sécurisé et barriéré (gardiennage de nuit avec maitres-chiens).

**L'emplacement qui a pour destination l'installation d'un stand, est affecté nommément à une personne physique et/ou à une personne morale. L'emplacement est modifiable d'année en année. La participation antérieure ne génère aucun droit à un emplacement déterminé.*

MODALITES DE PARTICIPATION

• **Conditions de candidature**

Le marché de Noël est ouvert aux commerçants sédentaires, non sédentaires, artisans, producteurs, créateurs pouvant justifier de documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité sur le domaine public.

- **Critères de sélection des candidats**

Les critères de sélection sont les suivants :

- La qualité, variété et l'originalité des produits proposés, leur authenticité comme témoignage d'un savoir-faire reconnu, étant précisé que la ville privilégie des produits artisanaux mettant en valeur les terroirs et susceptibles de donner lieu à des démonstrations lors du marché de Noël ;
- La présentation soignée, festive, de qualité et en cohérence avec l'esprit de Noël des produits (mise en scène, **décoration intérieure du stand**) selon les éléments descriptifs fournis dans le dossier de candidature** ;
- L'originalité des éventuelles animations, démonstrations, ateliers proposés (**plus value à votre candidature**) ;
- La mise en place **d'actions éco-responsables** (Zéro plastique...) sera fortement appréciée.

Les dossiers de candidatures devront être les plus étayés possibles (photos et fiches techniques à l'appui**), afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente.

- **Examen des candidatures**

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

La réception du dossier de candidature ne constitue pas une inscription au marché de Noël mais une demande de participation.

La participation antérieure au marché de Noël de Saint-Denis ne donne aucune garantie d'une participation à une nouvelle édition.

Tous les dossiers de candidatures seront examinés par une commission de sélection, en septembre. Un retour positif ou négatif, **au plus tard fin septembre 2026**, sera fait à chaque candidat.

En cas de rejet de votre dossier, votre chèque ou vos chèques de réservation vous seront restitués ou détruits au choix.

REPONSE A L'APPEL A CANDIDATURE

Une fois complété, votre dossier est à retourner **avant le 31 juillet 2026**

- **Soit par voie postale à l'adresse suivante :**

Ville de Saint-Denis
Direction du Commerce
Candidature BEL HIVER
Immeuble Saint-Jean
BP 269
93205 Saint-Denis Cedex

- **Ou par mail :** commerces@saintdenis.fr

Le chèque (ou les chèques) de réservation, à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, devra être envoyé par courrier obligatoirement dans la foulée (**seuls les chèques sont acceptés**).

Pour toute information :

Jérôme DE OLIVEIRA

Manager Commerce

Tél. 01 49 33 62 99 ~ 01 49 33 65 40

E-mail : jerome.de-oliveira@saintdenis.fr

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIETE

Nom de l'enseigne (sera affiché sur le stand) :

Statut juridique de la société :

N° RCS/RM/SIRET (obligatoire) :

RENSEIGNEMENT SUR L'EXPOSANT/PRODUITS

Madame ☐

Monsieur ☐

Nom, Prénom du représentant légal :

Adresse complète : Ville :

☎ Fixe : ☎ Portable : Code postal :

Email : Site internet/instagram :

☐ Artisan

☐ Commerçant non sédentaire

☐ Producteur

☐ Adhérent



☐ Autre :

Origines des produits : ☐ Artisanat local

☐ Productions agricoles

☐ Revente

Secteur d'activité :

☐ Alimentation

☐ Restauration

☐ Décorations, arts de la table

☐ Bijouterie

☐ Jeux, Jouets

☐ Habillement, équipement de la personne

☐ Artisanat du monde ☐ Décorations de Noël

☐ Autres :

Principaux produits proposés	Fourchette de prix

Avez-vous participé à l'édition 2025 ? : ☐ Oui ☐ Non

Si non, par quel biais connaissez-vous ce marché de Noël.....

Commentaires :

.....
.....

TARIFICATION

Attention : Deux périodes sont proposées. Un chèque distinct pour chaque période souhaitée devra être envoyé (soit 1 ou 2 chèques)

- **PERIODE 1** : du vendredi 11 décembre 2026 au mardi 22 décembre 2026

et/ou

- **PERIODE 2** : du jeudi 24 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027

PERIODE 1 : du 11 décembre 2026 au 22 décembre 2026			
Au choix <i>(en fonction des disponibilités)</i>	Superficie	Redevance *	Ne cochez qu' 1 seule case
du 11 au 16 décembre (6 jours)	9m ²	175 €	
	18m ²	250 €	
du 17 au 22 décembre (6 jours)	9m ²	175 €	
	18m ²	250 €	
du 11 au 22 décembre (12 jours)	9m ²	300 €	
	18m ²	450 €	

* -30€ pour les adhérents de la FNSCMF (présentez un justificatif)

Soit un montant total de : *(faire un chèque du montant)*

PERIODE 2 : du 24 décembre 2026 au 3 janvier 2027			
Au choix <i>(en fonction des disponibilités)</i>	Superficie	Redevance	Ne cochez qu' 1 seule case
du 24 décembre au 3 janvier	9m ²	175 €	
	18m ²	250 €	

Soit un montant total de : *(faire un chèque du montant)*

BESOINS ELECTRIQUES

Matériel électrique utilisé	Puissance en watts obligatoire

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- La candidature est exclusivement réservée aux artisans, producteurs ou commerçants d'une spécialité régionale (objets et souvenirs, épicerie et spécialités alimentaires, ...);
- La présence de l'exposant est obligatoire pendant les horaires d'ouverture;
- Transmission du dossier de candidature dûment complété et signé, et d'un dossier de présentation valorisant les produits proposés avec des photos des espaces de vente que vous animez ou avez animés;
- Documents officiels à joindre :
 - Extrait de KBIS, ou d'inscription au répertoire des métiers, ou déclaration d'auto-entrepreneur, le document fourni **datant de moins de 3 mois**;
 - Carte professionnelle de commerçant non sédentaire, si non Dionysien;
 - Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (RC, incendie, vol et vandalisme);
 - La déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale - CERFA 13984*05;
 - **Trois/quatre photos uniquement de vos produits et de votre stand (obligatoires)**;
 - **Un chèque ou deux chèques de réservation de 100% de la somme**, à l'envoi de votre dossier de candidature à l'ordre du **Trésor Public** à la Direction commerce
 - A l'arrière du chèque, indiquez : *MARCHE DE NOEL 26 + nom et prénom de l'exposant*
 - *Le chèque sera encaissé début décembre.*

Une facture vous sera transmise à l'issue du marché de Noël, en janvier.

Attention : Compte tenu du nombre important de candidatures, seuls les dossiers complets et arrivés avant le 31 juillet 2026 seront examinés.

Nota : La ville de Saint-Denis ne sera en aucun cas responsable en cas de perte ou de vol de vos objets personnels, professionnels et d'objets exposés.

Conseil : Nous accordons une grande importance à la scénographie générale du marché de Noël. Une mise en scène travaillée de l'espace et des tentes est proposée chaque année (illuminations, décorations, dispositif végétal, manèges, patinoire, musique...) afin d'accentuer l'aspect **festif, convivial et attractif** du marché, de VOTRE marché.

Durant toute votre période de participation, votre tente vous appartient. N'hésitez pas à investir TOUT l'espace, à le décorer IMPERATIVEMENT sur la thématique des fêtes de Noël (guirlandes, sapins, père Noël, étoiles etc...), à apporter votre touche personnelle, proposer et nous décrire vos propres scénographies, animations et ateliers.

☐ J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus et contenus dans le dossier de présentation sont exacts.

☐ Je m'engage à respecter les conditions d'inscription.

Fait à :

SIGNATURE

précédée de la mention « Lu et approuvé » et cachet

Le :